



COMMUNE DE BILLENS-HENNENS

Procès-verbal de l'assemblée communale du 22 avril 2026

Assemblée communale tenue à la Salle des sociétés, bâtiment communal de Billens.

Présidée par M. Florian Dubail, Syndic.

Procès-verbal tenu par Mme Alexandra Lovati, Secrétaire communale.

Citoyennes et citoyens présents : 41 y compris les membres du Conseil communal

Présent-e-s sans droit de vote : Secrétaire communale : Mme Alexandra Lovati
Administratrice des finances : Mme Pauline Grossrieder

Excusé-e-s : Mme Myrta Cachin
M. Roland Barbey
M. Nicolas Chammartin
Mme Christine Simonin

- A 20h02, M. Florian Dubail ouvre la dernière assemblée de la législature, salue cordialement les personnes présentes, les remercie de leur présence ; Selon document projeté à l'écran ;
- Rappelle l'art. 18 de la loi sur les communes concernant le vote ;
- Rappelle que la convocation a paru dans la Feuille Officielle n° 15 du 10 avril 2026, a été affichée aux deux piliers publics et adressée aux citoyens par un tout-ménage ainsi que sur le site internet communal ;
- Présente le tractanda à l'écran ;

M. Dubail tient à préciser que le Conseil communal a établi un rapport de législature 2021-2026 qui se trouve sur le site internet. Il relaie les activités de chaque dicastère durant la législature.

M. Dubail procède à la nomination de deux scrutateurs : Mme Blurette Barbey et M. Charly Brülhart.

Le tractanda tel que proposé est approuvé à l'unanimité.

Aucune remarque n'étant faite sur le mode de convocation et le tractanda, cette assemblée peut valablement délibérer.

1. Procès-verbal

Le procès-verbal du 9 décembre 2025 n'est pas lu. Il a été mis à disposition sur le site internet communal et au bureau communal. Il est également mis à disposition ce soir pour consultation si quelqu'un le souhaite.

Il ne fait l'objet d'aucune autre demande ni remarque. M. Florian Dubail le soumet par conséquent au vote :

Vote : Oui : 39 – Non : 0 – Abstentions : 2

Le procès-verbal est approuvé à la majorité des voix.

2. Comptes 2025

M. Chammartin : Adresse un sincère remerciement aux citoyennes et citoyens pour leur présence ce qui démontre l'intérêt qu'ils portent à la gestion de notre commune.

Pour 2025, la comptabilité a été tenue par Madame Vanessa Italiano jusqu'au 29 octobre 2025 puis par Madame Pauline Grossrieder dès le 1^{er} novembre 2025. Ces comptes ont été vérifiés et contrôlés par notre fiduciaire Fidutrust Révision SA le 5 mars 2026. Les différents comptes (résultat, investissements, bilan) ainsi que le rapport de l'organe de révision ont été transmis à la Commission financière le 18 mars 2026. Une réunion entre le Conseil communal et la Commission financière a eu lieu le 13 avril 2026 afin d'éclaircir et d'expliquer certains postes.

Au point de vue comptable, la gestion financière 2025 a été marquée par l'emprunt de CHF 7'000'000.-- pour le financement du « Centre Village » et le bouclage d'eau pour la défense incendie. Cet emprunt a été réalisé auprès de la BCF pour CHF 3'000'000.-- au taux de 1.25% et de PostFinance pour CHF 4'000'000.-- au taux de 1.23%.

Lors de la présentation des comptes qui va suivre, j'ajouterai quelques commentaires qui me semblent judicieux pour une meilleure compréhension et une justification des montants comptabilisés. N'hésitez pas à demander des renseignements ou explication si cela vous semble nécessaire. Notre Administratrice des finances, Mme Grossrieder, et moi-même vous donnerons les renseignements souhaités.

2.1 Présentation des comptes

Les comptes sont projetés à l'écran et M. Chammartin en donne les explications et réflexions.

Slide 1 – Compte de résultats 2025 :

Constatations :

Comptes :	Excédent de produits :	CHF 56'695.--
Budget :	Excédent de charges :	CHF 92'467.--
Différence :		CHF 149'162.--

Principales différences à signaler :

Différences positives :

• Rbt CO : charges payées en trop en 2024	CHF 39'000.--
• Rbt RSG : charges payées en trop en 2024	CHF 27'000.--
• Impôts sur les mutations	CHF 102'000.--
• Intérêts sur les liquidités (emprunt placé)	CHF 18'000.--

Différences négatives :

• Impôts sur le revenu :	CHF 101'000.--
• Intérêts passifs (intérêts des emprunts) :	CHF 43'000.--

Slide 2 – 0-Administration :

- Budget tenu.
- Principales fluctuations :
 - Charges : Salaires administration des finances – CHF 7'000.--.
 - Charges : Amortissement bâtiment + place de jeux + vélux – CHF 14'700.--.
 - Produits : Locations de la salle communale – CHF 4'000.--.
 - Produits : Pénalités retard des impôts – CHF 18'500.--.

Slide 3 – 1-Ordre public :

- Budget tenu.



- 14 → participation AGR – curatelles – CHF 21'640.--.
- 15 → versement taxes non-pompiers (CHF 150.--/habitant) – CHF 37'257.-- + participation au SSF – CHF 14'164.-- (CHF 15.85/habitant).

Slide 4 – 2-Enseignement et formation :

- 21 → Ecole primaire – participation aux frais d'infrastructures jusqu'en mars 2025 : CHF 80.-- par enfant et par mois / dès avril 2025 (nouvelle école en Bouley): CHF 192.-- par enfant et par mois. 2024 : CHF 72'800.-- / 2025 : CHF 136'730.--.
- 21 → Remboursement de charges payées en trop pour le CO CHF 39'000.--.

Slide 5 – 3-Culte, culture et loisirs :

- 32 → Contribution à la bibliothèque intercommunale : CHF 10'700.--.
- 34 → Participation aux frais Epicentre (exploitation CHF 54'000.-- / financiers : CHF 35'000.--).

Slide 6 – 4-Santé :

- 41 → Remboursement des charges payées en trop en 2024 au RSG : CHF 27'000.--.
- 42 → Produits : Remboursement des repas à domicile CHF 12'000.-- + Remboursement des charges payées en trop en 2024 au SSF pour les ambulances : CHF 4'900.--.

Slide 7 – 5-Affaires sociales :

- 54 → Remboursement des charges payées en trop en 2024 à l'AGR pour la petite enfance : CHF 12'000.--.
- 57 → Extourne d'une réserve effectuée à tort en 2024 suite à une mauvaise interprétation du budget de l'Entente Sociale Intercommunale : CHF 42'000.--.

Slide 8 – 6-Trafic et télécommunications :

- 61 → Service hivernal par des tiers – Comptes : CHF 10'450.-- / Budget : CHF 20'000.--.
- 61 → Energie – entretien éclairage public – Comptes : CHF 9'450.-- / Budget : CHF 30'000.--.
- 61 → Achat machines et appareils – Comptes CHF 1'850.-- / Budget : CHF 10'000.--.
- 61 → Début des amortissements pour le Chemin des Pales, Chemin des Planches et la Route de Billens-Hennens : + charges CHF 14'200.--.
- 61 → Location places de parc et produits des amendes : CHF 7'000.--.
- 62 → Participation aux dépenses relatives au trafic régional : CHF 103'200.--.
- 62 → Participation aux transports régionaux : CHF 68'600.--.

Slide 9 – 7-Protection de l'environnement et aménagement du territoire :

- 71 → Comptes couverts à 100%.
- 71 → Augmentation facturation achat d'eau à Romont (2025 : CHF 2.20/m3 / 2024 : CHF 1.35/m3) : CHF 15'000.--.
- 71 → Attribution à la réserve : CHF 9'168.-- (diminution par rapport au budget de CHF 25'000.-- due à la différence du prix de l'eau facturé par Romont).
- 72 → Comptes couverts à 100%.
- 72 → Attribution à la réserve : CHF 52'026.-- (augmentation par rapport au budget de CHF 26'000.-- due au dernier acompte non-payé à l'AIMPGPS suite à la dissolution de l'association).
- 73 → Comptes couverts à 74.5% (demande de couverture par le SCom : 70%).
- 73 → Correspond au budget.
- 79 → Honoraires de l'urbaniste : CHF 10'000.-- Etude quartier de La Petite-Croix).
- 79 → Amortissement du PAL : CHF 27'000.--.

Question(s)

M. Bernard Jorand : Dans le compte des eaux, il y a des frais de réservoirs d'eau alors qu'on prend l'eau à Romont. Qu'en est-il ?

M. Chammartin : Nous avons toujours notre réservoir.

M. Bernard Jorand : Dans le compte déchets, il y a une charge de CHF 15'000.- pour l'Ecopresse par rapport au budget, pour quelle raison ?

M. Berset répond qu'il y a une mauvaise répartition dans les comptes. J'ai demandé de créer un seul compte regroupant le tout.

Slide 10 – 8-Economie

- 82 → Redistribution du bénéfice 2024 de la Corporation forestière Glâne-Farzin : CHF 3'400.--.
- 84 → Participation AGR – association touristique régionale : CHF 8'884.--.
- 85 → Participation AGR – promotion économique : CHF 22'116.--.

Slide 11 – 9-Finance et impôts

- Impôts sur le revenu surestimé lors du budget : CHF 103'482.--.
(A fin mars 2026, nous avons déjà reçu CHF 127'880.-- concernant les impôts des années précédentes).

Slide 12 – 9-Finance et impôts

- 95 → Impôts sur les véhicules à moteur : CHF 61'870.-- / provision d'encaissement de CHF 1'547.--.
- 96 → Paiement des intérêts des emprunts : CHF 59'000.--.
- 96 → Intérêts sur les liquidités : CHF 18'700.-- (intérêts des placements à la Raiffeisen).

Question(s)

Pas de question.

Compte des investissements 2025

A signaler que nous n'avons pas consolidé d'investissements en 2025. Cela provient du fait que les travaux pour lesquels nous avons demandé un crédit n'étaient pas terminés ou que nous attendions encore des écritures comptables pour d'autres comptes. Les comptes 9 (Finance et impôts) sont utilisés pour les reports des recettes et des dépenses d'investissement au bilan.

Slide 14 – 0-Administration générale

- Aménagement Centre Village – phase 41 : L'investissement est terminé.
Crédit voté CHF 240'000.-- / Montant utilisé : CHF 239'554.--. Sera consolidé en même temps que l'investissement « Aménagement Centre village – réalisation ».

Slide 15 – 1-Ordre public et défense

- Participation financière du FC Billens au remplacement de la pompe à chaleur CHF 1'000.-- par an pendant 10 ans.

Slide 16 – Trafic et télécommunication

- Rien à signaler.

Slide 17 – 7-Protection de l'environnement et aménagement du territoire :

- 710 + 720 → Travaux terminés. Selon convention avec les propriétaires des parcelles concernées, nous attendons leur participation financière à l'aménagement de leur terrain. Le bureau d'ingénieur doit encore établir le décompte.



Slide 18 – Finance et impôts

- Rien à signaler.

Question(s)

Pas de question.

2.2 Présentation du bilan

Slide 19 – Bilan 2025 (actifs)

- 100 → Argent à disposition sur les différents comptes bancaires.
- 101 → Comptes débiteurs (dont CHF 1'300'000.-- concernant des créances fiscales) + trésorerie de l'Etat (CHF 258'000.--).
- 108 → bâtiments patrimoine financier (Bâtiments Hennens Ch. du Bois 1 + local PC / FC Billens Dèvin 6, Billens).
- 140 → Tous les autres bâtiments (routes/déchetterie/eau/cimetière/etc).
- 142 → Plan aménagement local / Plan des infrastructures pour l'eau potable / Diverses études.

Slide 20 – Bilan 2025 (passifs)

- 206 → Nouveaux emprunts : CHF 7'000'000.--.
- 293 → Préfinancements : CHF 2'240'000.-- = Réserve projet Aménagement Centre village à utiliser lorsque nous consoliderons les investissements.

2.3 Rapport de la Commission financière

M. Louis Rouiller, Président de la commission financière, donne lecture du rapport pour les comptes de fonctionnement, d'investissements ainsi que le bilan 2025 (**annexe 1**).

M. Dubail remercie la Commission financière.

2.4 Discussion

M. Dubail ouvre la discussion.

Aucune remarque, ni question.

2.5 Approbation des comptes de résultats

M. Florian Dubail soumet les comptes de résultats 2025 pour approbation :

Vote : Oui : 32 / Non : 0 / Abstentions : 2.

Les comptes de résultats sont approuvés à la majorité des voix.

2.6 Approbation des comptes des investissements

M. Florian Dubail soumet les comptes d'investissements 2025 pour approbation :

Vote : Oui : 32 / Non : 0 / Abstentions : 2

Les comptes d'investissements sont approuvés à la majorité des voix.



3. Nomination de la Commission financière 2026-2031

M. Dubail : Le Conseil communal a décidé de nommer les membres de la Commission financière encore sous cette législature, afin de ne pas devoir convoquer une assemblée communale avant décembre 2026.

Personnes candidates (selon document projeté à l'écran) :

M. Pascal Beaud (membre actuel – se représente)

M. Nicolas Chammartin

M. Louis Rouiller (Président actuel – se représente)

Mme Daphné Roulin

Mme Christine Simonin (membre actuelle-secrétaire / se représente) – absente ce soir.

M. Dubail : demande si d'autres personnes souhaitent se porter candidates.

Réponse : personne.

Vote : Les candidat-e-s proposé-e-s pour la Commission financière sont approuvés à l'unanimité.

4. Nomination de la Commission des naturalisations 2026-203

M. Dubail : Présente les personnes candidates à la Commission des naturalisations (selon document projeté à l'écran), qui sont tous des membres de l'actuelle commission et qui se représentent.

M. Benoît Bourqui

M. Bertrand Jorand

Mme Carine Girard

M. Jean-Claude Tella

Conseiller-ère en charge des dossiers de naturalisation (sera désigné à la séance constitutive du Conseil communal le 27 avril 2026)

Vote : Les candidat-e-s proposé-e-s pour la Commission des naturalisations sont approuvées à l'unanimité

M. Dubail : Les membres de la Commission de l'aménagement et du territoire seront nommés à la prochaine assemblée communale. Dans l'immédiat, nous n'avons aucun dossier relatif à l'aménagement du territoire et d'ici la fin de l'année, il ne devrait pas y avoir de grands projets à soumettre à la commission.

5. Divers

Mme Fabienne Yersin : Est-ce que vous prévoyez de construire encore beaucoup d'immeubles ?

M. Dubail : La situation est très claire à Billens, il n'y a plus de terrains constructibles à l'exception des terrains qui se trouvent derrière le bâtiment communal pour des villas et les seuls projets qui peuvent arriver ce serait une personne qui achèterait une maison qui se trouverait sur une grande parcelle, qui la démolirait pour construire des villas ou un petit immeuble. On sait qu'il y a des maisons qui sont à vendre qui pourraient être transformées en plusieurs logements, mais des grands immeubles, il n'y en aura plus.

M. Charly Brülhart : Nous avons récemment voté on a voté un demi-million pour le bouclage du réseau d'eau à Hennens. Vous n'en avez pas parlé, le projet est-il abandonné ?

M. Pichonnat : Le dossier a été mis à l'enquête et il est actuellement à l'étude au Canton. Les travaux sont prévus pour cet automne.



M. Dubail : On va faire un appel d'offres avec les Communes de Prévonloup et de Lovatens. A l'avenir, nous aurons notre eau en direct depuis Romont, elle ne va plus passer par les réservoirs. L'eau du RSG sera prioritaire. L'eau sera projetée par nos réservoirs via Prévonloup et Lovatens, car actuellement ces communes ont leur propre eau qui est polluée.

M. Charly Brülhart : Nos réservoirs seront vendus ?

M. Dubail : Nous restons propriétaires de nos réservoirs. Les frais inhérents seront pris en charge par les communes de Prévonloup et de Lovatens.

M. Andres Wirz : Concernant la route de Billens-Hennens, on peut remarquer qu'il y a de plus en plus de trafic, et les enfants qui n'ont pas beaucoup de place, il y a juste un tout petit bout de trottoir entre guillemets, vers le robidog. Est-ce qu'il y aura quelque chose de prévu pour les prochaines années ? Soit aménager un trottoir ou prévoir des dos d'ânes pour ralentir le trafic.

M. Jean-Claude Sugnaux : Dans l'immédiat, rien n'est prévu. Ces aménagements font partie entre autres de l'étude Valtraloc sur l'ensemble du village. Nous sommes conscients que cet axe est compliqué, tout comme le chemin des Eires. Des réflexions ont déjà eu lieu au sein du Conseil communal, mais il y a pas mal de choses à prendre en compte ou à étudier. Ce dossier sera « remis » sur la table à la prochaine législature. Nous n'avons pas vraiment trouvé la bonne solution, par exemple si nous fermons le chemin des Eires, les gens vont passer par Hennens, ce qui ne sera pas vraiment mieux.

Personne ne s'étant pas annoncée : Peut-on avoir des informations concernant les éoliennes, étant donné qu'il n'y a plus de mâts de mesure.

M. Dubail : Il n'y a rien de plus que ce qu'il y a eu dans les médias. Il y a une moyenne de 4,6 mètres seconde et le lendemain, après les mesures correctrices on passait à 5,6. L'idée de ces mesures c'est que sur les 7 sites, est de savoir sur lequel ils vont en remettre ou en sortir. Billens-Hennens a fait opposition. Il y a cette loi fédérale depuis le 1^{er} avril 2026, qui dit que chaque Canton peut mettre dans ses propres bases légales que les communes n'ont plus besoin de se prononcer et maintenant, ce sont de grandes discussions pour que le Canton de Fribourg maintienne le fait que les communes doivent continuer à se prononcer.

M. Dubail donne la parole à Mme Donzallaz pour de plus amples explications.

Mme Donzallaz : il y a une marge d'erreur qui est toujours appliquée lorsqu'on fait des calculs scientifiques et cette marge d'erreur augmente la vitesse des vents et c'est cela que nous allons contester avec notre avocat, dans notre dernière prise de position. C'est quelque chose que nous suivons avec le groupe de travail, mais c'est quelque chose qui est compliqué, on a des communes assez vindicatives, La Sonnaz, Vuisternens-dt-Romont, et qui sont très leader là-dessus et parfois presque un peu trop, ce qui est contre-productif, avec des discours qui parfois sont à la limite de l'acceptable, il faut donc un équilibre à trouver, mais jusqu'à maintenant, nous avons toujours réussi à faire entendre la voix de Billens-Hennens. Le dossier est en tout cas suivi et le sera également à la prochaine législature.

Personne ne s'étant pas annoncée : Il est vrai que parfois, entre ce qu'on lit dans les médias et ce qui est dit ce soir, ce n'est pas vraiment la même chose. Nous n'aurions juste pas envie de nous retrouver avec une éolienne derrière chez nous.

M. Dubail : La Commune de Billens-Hennens, contrairement à Romont, a mandaté un avocat pour se défendre, avec d'autres communes.

Mme Dominique Oulevay : La marge d'erreur va dans les deux sens, autant contre le haut que contre le bas ?

M. Dubail : Statistiquement, 2025 a été une année sans beaucoup de vent. Ce qu'il faut se dire, c'est moins il y a de vent, plus les mâts sont hauts. Ce serait une très mauvaise nouvelle, si un jour, dans 50 ans, la Confédération, respectivement le canton, voudrait imposer des sites. Car une machine à 80 mètres ou à 120, ce n'est pas vraiment la même chose.

Le Conseil communal de Billens-Hennens actuel, ainsi que le suivant car nous en avons déjà parlé, est contre et c'est notre ligne. C'est aussi la raison pour laquelle, on ne fait pas voter la population, car si vous étiez les 40 à vous lever et à dire que vous voulez des éoliennes, on prendrait peut-être la température, mais en théorie ce n'est pas nécessaire.

M. Dubail : J'en arrive aux remerciements. Vu que nous sommes en fin de législature, nous avons 5 politiciens qui prennent leur retraite politique va-t-on dire, dont trois Conseillers communaux.

Nous commençons par Monsieur Jean-Marie Chammartin qui a une longue carrière politique. Pour ceux qui arrivent dans le village, Monsieur Chammartin a occupé le poste de Syndic il y a 10 ans, et il revenu au Conseil communal il y a 5 ans. Il a donné beaucoup à la Commune et là, il a vraiment envie et besoin de se reposer. M. Dubail lui remet un présent et le remercie.

Nous avons deux autres Conseillers sortants : Madame Salomé Donzallaz et Monsieur Benoît Helle, qui ont fait une législature. M. Dubail leur remet un présent et les remercie.

Nous terminons avec les deux membres de la Commission financière, qui sont Monsieur Daniel Bühler et Monsieur Benoît Demierre, absent ce soir pour vacances. M. Dubail remet les présents (celui de Monsieur Demierre lui sera remis à son retour de vacances) et les remercie.

M. Dubail : Informe l'assemblée que l'assermentation des élus aura lieu le vendredi 24 avril 2026 par le Préfet de la Glâne. La première séance constitutive du Conseil communal se déroulera le lundi 27 avril 2026 à 19h30 avec désignation du Syndic, du Vice-Syndic et répartition des dicastères.

M. Chammartin :

Monsieur le Syndic, Chers collègues du Conseil communal, Chères citoyennes et chers citoyens de Billens-Hennens,

Deux états d'âme m'habitent en ce moment : L'émotion de prendre la parole pour une dernière fois en tant que Conseiller communal et la fierté d'avoir pu porter la chemise officielle de notre commune, tout en défendant les intérêts de notre collectivité durant mon activité.

Je profite donc de cette occasion pour adresser toute ma gratitude et mes sincères remerciements à toutes les personnes qui m'ont accordé leur confiance et qui m'ont accompagné durant ce laps de temps consacré à la gestion de notre communauté.

Quelques personnes ou groupes méritent un merci spécifique :

- Mes collègues du Conseil communal, avec lesquels j'ai pu partager des moments stressants, intéressants et enrichissants. Comme au football, je l'ai dit plusieurs fois, nous ne formons pas une équipe constructive et efficace avec des amis, mais les membres d'une équipe, peuvent devenir des amis. C'est ce que j'ai connu durant cette législature. Merci, ce fût une belle expérience personnelle.
- Les membres de notre personnel administratif, toujours disponibles et coopératifs. Madame Lovati, notre Secrétaire communale, Madame Indermühle, notre responsable du Contrôle des habitants, et surtout pour mon dicastère, Madame Grossrieder, notre nouvelle Administratrice des finances. Avec toutes ces personnes, j'ai pu compter sur un appui et un support logistique bénéfique, ainsi que sur une loyauté nécessaire à la bonne marche de mon engagement.
- Le personnel de l'édilité : Monsieur Mettraux, Monsieur Rochat, qui accomplissent un travail sous-estimé mais qui contribue à une bonne image et à un bon entretien de la commune.
- Les membres des différentes commissions, pour leur engagement, leur compréhension et leur collaboration.



- A vous tous enfin, qui par votre participation à nos différentes assemblées et par vos réflexions nous invitant à parfaire nos projets et nos visions.

Pour terminer, je souhaite plein succès à la nouvelle équipe du Conseil communal. Je formule les vœux suivants :

- Qu'un accent soit mis sur l'intégration des nouveaux habitants afin que notre village ne devienne pas une cité dortoir.
- De garder, pour le peu qu'il en reste, notre indépendance et notre souveraineté.

Merci pour votre attention et VIVE Billens-Hennens !

Applaudissements.

M. Dubail réitère ses remerciements et clôt la séance à 21h00. Il invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié.

Le Syndic

La Secrétaire

Florian Dubail

Alexandra Lovati

Annexe : Rapport de la Commission financière.



Assemblée communale du 22.04.2026

Rapport de la commission financière des comptes 2025

Monsieur le syndic, madame la conseillère communale, messieurs les conseillers communaux, mesdames, messieurs,

La commission financière s'est réunie le 2 avril pour étudier en détail les comptes de fonctionnement, les comptes d'investissement ainsi que le bilan 2025. Ces documents étaient accompagnés de remarques explicatives. Le 13 avril, nous avons rencontré une délégation du conseil communal qui a pu donner les réponses nécessaires à nos remarques et à nos questions.

La commission financière constate les comptes de fonctionnement 2025 équilibrés avec un excédent de revenu de 56'694.60. Nous remercions sincèrement le responsable du dicastère des finances, M. Jean-Marie Chammartin, pour l'excellente collaboration et son état d'esprit constructif. Nous remercions également l'administratrice des finances, Mme Grossrieder pour l'excellent travail fait en amont ainsi que son professionnalisme.

Dès lors, et après avoir pris connaissance du rapport de l'organe de révision, nous invitons l'assemblée communale à approuver les comptes de fonctionnement, les comptes d'investissement ainsi que le bilan 2025 tels que présentés ce soir, et d'en donner décharge au Conseil Communal.

Au nom de la commission financière

Billens, le 22 avril 2026


Louis Rouiller